

## *Le « thème perceptif » en linguistique*

Colloque du Programme *Perception Sémiotique et Socialité du Sens*

11-12-13 mars 2010

Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Salle 214

### *Intervenants*

D. Bottineau  
P. Cadiot  
F. Dupuis  
J.P. Durafour  
J.-M. Fortis  
Ch. Gérard  
P. Gréa  
F. Lebas  
D. Legallois  
J. Longhi  
P. Maniglier  
R. Missire  
F. Nemo  
D. Piotrowski  
J. Sanchez  
G. E. Sarfati  
D. Toussaint  
M. Toussaint  
Y.-M. Visetti

### *Résumés*

#### **Parler pour (se) faire « entendre » :**

#### **Du rôle de la boucle perceptuelle verbale dans l'(auto-)orientation des actes sémiotiques**

Didier Bottineau

CNRS, MoDyCo, Université Paris Ouest

L'un des paradoxes de la linguistique est que d'un point de vue méthodologique, elle se présente comme un géant sur des pieds d'argile : elle parvient actuellement à un haut niveau de formalisation et de modélisation des processus ou topologies cognitives (quelque conception que l'on en retienne), mais ces constructions théoriques ne se sont pas contraintes à s'ancrer dans la nature phénoménologique et expérientielle du comportement humain qui constitue leurs propres données empiriques, à savoir, la parole ; l'absence de définition du fait de parole dans les traités en linguistique cognitive est emblématique de ce fait.

L'objectif de la présente communication est de montrer comment la parole doit être définie comme un ensemble de comportements moteurs fournissant des produits percevables (le lexique, la morphosyntaxe, la prosodie...), sémiotiques par définition du fait d'être perceptuels, et ce indépendamment du fait d'être langagiers. Un locuteur parlant présente à un allocataire présent un enchaînement d'actions motrices et d'évènements perceptuels à interpréter ; mais un sujet pensant se présente à lui-même ce rêve éveillé qu'est la conscience discursive ordinaire, que l'on peut définir comme la projection ou l'imagination, au moins partielle, de ce que serait l'expérience du couple moteur / perceptuel de la phonation si l'acte verbal imaginé était effectivement somatisé ; et cette imagination comprend les paramètres de l'oralité ordinaire (prosodie, variations rythmiques, etc.) et se réalise généralement à un rythme comparable à celui de la parole vocalisée (malgré la libération des

contraintes physiologiques). Autrement dit, la parole fait par définition partie intégrante du fait perceptuel. Il n'y a pas d'un côté un monde à décrire ou commenter et de l'autre une parole instrumentale et extérieure en fonction de médiateur, mais bien introduction d'événements langagiers dans le monde en vue de modifier conjointement ses propriétés percevables et l'expérience sensori-motrice sémiotique que l'on en a en temps réel. Parler, c'est agir sur le monde, y compris autrui et soi-même, et modifier le tout ; et le programme du linguiste, c'est en premier lieu de modéliser les actions par lesquelles ces changements s'opèrent, avant de pouvoir formuler des hypothèses sur la nature même de leur contenu – certainement pas une sémantique vériconditionnelle en tout cas.

La parole est ainsi analysable comme une procédure corporelle d'auto-détermination autopoïétique continue des actes de semiosis et de cognition ; elle fonctionne conjointement de manière distribuée (de soi à autrui) et en boucle (de soi à soi-même), compromettant sérieusement les conceptions de la communication fondées sur la réciprocité : si les signaux physiques s'échangent, leur perception et semiosis se boucle et se distribue. La parole est ainsi modélisée à la fois dans les termes de la corporéité (les actes mentaux sont autant incarnés et environnementaux que cérébraux), de la cognition distribuée, et de l'enaction. La parole est l'une de ces multiples actions sémiotiquement percevables sur le « réel » que pratique l'humain avec pour effet de conduire son vécu cognitif au-delà des soumissions spontanées issues du dehors empirique, et la clé réside dans la dimension communautaire et ritualisée de ce mode d'action concertée, qui conduit à l'émergence de vécus sémiotiques compatibles et partiellement coordonnés.

On illustrera ce propos par divers faits de description des langues naturelles, les uns ressortissant à la morphologie (la théorie des cognèmes : la capacité de submorphèmes grammaticaux à activer des protocoles de mise en relation sémantique au profil analogue à celui des gestes articulatoires réalisés et sémiotisés par proprioception) et la syntaxe. On montrera notamment que des locuteurs entraînés et expérimentés sont munis d'un savoir-faire sémiotique lié à leur capacité d'anticiper l'exécution et la perception d'événements énonciatifs en syntaxe bien avant qu'ils ne surviennent (pour autant qu'ils le fassent).

### **Antéposition et postposition de l'adjectif épithète : perception et normativité**

Pierre Cadiot & Joseph Sanchez

Université d'Orléans

A l'encontre des thèses classiques (par exemple, Bouchard 1995), on soutient que la question de l'interface position/interprétation (forme/sens) relève non d'une homomorphie de principe, mais doit être traitée en termes de linéarisation de l'interprétation, donc de processus en cours. Cela suppose une autre conception du sens, instable, soumis à des phases de constitution.

C'est sur cette base qu'on peut comprendre les « effets d'interprétation » indexés par l'antéposition et la postposition de l'épithète. Ces effets résultent de l'interaction de plusieurs paramètres, qui engagent des normes et des formes perceptuelles sensibles en même temps dans les idiosyncrasies lexicales (adjectifs et noms). Au delà de la diversité des effets, y compris quand ils sont estompés, la position de l'épithète articule la liaison entre normativité et perception. L'analyse d'un tel chassé croisé suppose en effet la prise en compte de deux types de normativités, que nous nommons « de constitution » et de « différenciation », en relation avec deux expériences de la qualité :

*grande dame* : la notion, linéarisée en tête, de « grandeur » convoque une norme de constitution - ce qui rend compte, sur d'autres bases, du comportement des adjectifs dits « subsectifs » et « intensionnels ». Le sens se confond avec la perception d'une qualité indexée sur la dame. Une *grande dame* ne mobilise pas les mêmes qualités qu'un *grand homme*.

*dame grande* : la postposition convoque une norme de différenciation qui ne porte pas spécialement sur la dame. Il y a une dame, et on la caractérise secondairement pour la distinguer. On explique ainsi la genèse de la relation qui définit la classe dite des « intersectifs ».

La comparaison avec les constructions typico-prédicatives (*Il est grand pour un Japonais*) se prête à un meilleur dosage entre l'aspect perceptuel et l'aspect évaluatif de la relation épithète.

### **Vers une sémantique linguistique et phénoménologique du nom « amour »**

France Dupuis  
Université d'Orléans

Notre réflexion porte sur la sémantique du mot *amour* en tant que ce dernier s'inscrit par excellence dans ce que nous appelons les mots du domaine (ou du champ) des affects amoureux (*sentiment, émotion, haine, désir, etc.*).

Le mot *amour*, irréductible à une approche catégorielle ou à une formulation ontologisante, s'offre d'emblée comme un lexème « épais ». Il renvoie à l'expérience même, celle que peut avoir un sujet, à ses émois, à un *lui-même* s'éprouvant et éprouvant les autres au travers d'une tension vécue intérieurement et tournée vers l'extérieur.

Nous marquons ainsi notre volonté de contribuer à une sémantique phénoménologique, en reprenant en partie certains concepts d'E. Husserl, ainsi que de M. Merleau-Ponty. En outre, nous nous appuyons sur le concept d'« affectivité » de M. Henry.

L'étude de l'environnement contextuel du mot *amour* nous révèle que ce mot fait partie d'une classe de noms fortement téléonomiques, s'inscrivant dans une dynamique du mouvement vers un site externe (autre nom, sujet, objet du prédicat) dont ils requalifient les propriétés. La distribution du mot *amour* souligne, en outre, son aspect « dynamique », voire « actif », exprimant les notions d'« intensité » et de « tension vers ».

En tant que phénomène linguistique, il est d'abord ce qui apparaît, se donne à nous et pour nous dans une expérience singulière et sérielle : affect, événement, état, anticipation, rémanence, mythification, idéalisation intransitive, etc. Mais aussi qualité seconde, modalité, tonalité du vécu.

Il est à la fois objet grammatical et phénomène de conscience, ancré dans un « motif » composite et s'actualisant, selon des lignes de partage réversibles et peu cohérentes, dans des profilages et des thématiques très variés (pour reprendre la partition de P. Cadiot et Y.-M. Visetti). Nous illustrerons, entre autres, notre propos au travers de thématiques présentes dans le langage, notamment historique et poétique, de l'amour avec le « scénario de la sensation » et celui de la « maladie d'amour ». Nous verrons également la dimension cognitive des métaphores sur l'amour.

### **Le tournant perceptif et praxéologique en sémantique de la langue L et en sémantique du discours D**

J.P. Durafour  
Université de Tübingen

Courte présentation des principes épistémologiques et théoriques de la sémantique génétique (SG) en tant que théorie inédite - non statique, non objectiviste, non atomiste, non déterministe et non unilinéaire - de la production-création de la Gestalt temporelle (Zeitgestalt de Husserl) triplement stratifiée du discours : niveau macrosémantique (suprapositionnel D), niveau mésosémantique

(propositionnel p), niveau microsémantique (intrapositionnel m) dans la continuité dynamique de l'expérience langagière intersubjective.

Du primat génétique, aux divers temps t-1 de chaque acte de l'énonciation propositionnelle Dpt, dans un mouvement génétique global "descendant", de la totalité unitaire sémantique anticipée D, sur la constitution-individuation (différenciation) de ses parties propositionnelles p (niveau mésosémantique) et terminales (niveau microsémantique), lexicales et parfois morphologiques, comme c'est le cas pour la détermination de l'identité des morphèmes de temps dans la narration (catégorie du récit chez E. Benveniste), opposition dans les langues romanes des morphèmes de temps du passé défini (par ex. fr. passé simple, ital. passato remoto etc.) au morphème de l'imparfait respectivement de l'imperfetto, etc.) selon l'opposition fonctionnelle perceptivo-narrative de la FIGURE (moment discursif thématique dynamique) et du FOND (moment discursif statique, non placé sous le scope de l'attention).

### **L'émergence du thème perceptif dans la linguistique cognitive américaine**

Jean-Michel Fortis

CNRS, UMR 7597 "Histoire des Théories Linguistiques", Université Paris 7

Les années 70 voient se développer en linguistique diverses approches qui, en s'entrecroisant, vont constituer l'armature de la linguistique cognitive. Ces approches ont surgi dans un cadre historique particulier, lié à la contestation de la grammaire transformationnelle, contestation d'abord endogène puis émancipée de son cadre d'origine. L'emprunt d'une partie de leur vocabulaire descriptif au champ de la perception est une autre caractéristique commune à ces approches.

Je m'attacherai à montrer que cet emprunt reflète des préoccupations spécifiques, d'un linguiste à l'autre, et s'inscrit donc dans des contextes initiaux assez différents : le mariage du localisme à une forme de sémantique générative chez Talmy ; la notion de mise en perspective d'une scène chez Fillmore ; une certaine forme d'empirisme chez Lakoff ; enfin, chez Langacker (dont la trajectoire est complexe), la forme spatialisante d'un modèle stratal, ou *Space Grammar*, première guise de la Grammaire Cognitive.

Les approches en question vont s'influencer l'une l'autre et converger dans une certaine mesure. Elles vont aussi reprendre certains thèmes, notions ou tendances de théories non linguistiques. Sur ce dernier point, elles s'inscrivent dans un mouvement plus large associé aux sciences cognitives.

### **Création néologique, activité perceptive et textualité.**

Christophe Gérard

Université de Tübingen

Alors que les théories linguistiques ne lui accordent qu'une place marginale, la problématique de la création néologique s'avère offrir un espace de discussion particulièrement fécond pour traiter du "thème perceptif en linguistique". En effet, toute création lexicale pose immédiatement la question de sa reconnaissance et renvoie ainsi au problème de la perception de formes linguistiques inédites.

On verra tout d'abord comment les études de néologie permettent en partie de répondre à ce problème, dès lors qu'il s'agit de rendre compte du "sentiment néologique" des locuteurs (Sablayrolles 2000, 2003). Pour aller au-delà de cette perspective lexicologique, on considérera ensuite la dimension textuelle des néologismes, qui demeure largement ignorée par ces études.

Plus précisément, comment le texte prépare-t-il la création néologique et, inversement, qu'est-ce qu'un néologisme est susceptible d'apporter à la textualité ? Pour lier ces questions au "thème perceptif", on cherchera à articuler une conception morphosémantique du texte (Rastier 2006) aux conceptions de la *progression thématique* (thème-rhème) inspirées par l'école de Prague (Mathesius 1929).

Enfin, la problématique néologique nous donnera l'occasion de rappeler que la perception linguistique ne concerne pas seulement la *constitution* de formes mais aussi, en même temps, l'*évaluation* des formes constituées. Tout néologisme, en tant que signe perçu, fait en effet l'objet d'une appréhension globale qui certes évalue l'innovation par rapport à sa conformité aux règles et autres normes de formation des mots mais aussi par rapport à sa/ses *fonction(s) textuelle(s)*. On indiquera ici les pistes de recherche lancées par la germanistique allemande, notamment en ce qui concerne l'influence des traditions discursives sur la création lexicale (Peschel 2002).

## Bibliographie

- Baggioni D., Fauveau B., Guespin L., Laurian A.-M. (1974) : "Néologie et énonciation ; analyse d'un corpus", *Langages* 36, pp. 83-94.
- Daneš F., (1970) : "Zur linguistischen Analyse der Textstruktur", *Folia linguistica* 4, pp. 72-78.
- Gardin B., Lefèvre G., Marcellesi Ch., Mortureux M.-F. (1974) : "À propos du "sentiment néologique"", *Langages* 36, pp. 45-52.
- Gérard C. (2010) : "L'individu et son langage : idiolecte idiosémie, style", *Philologie im Netz* 51, <http://web.fu-berlin.de/phn/phn51/p51t1.htm>, pp. 1-40.
- Gérard C., Wulf J. (2010) : "Le singulier : perspectives historiques et historiques", in Laurence Bougault (dir.), *Questions de stylistique et stylistique en questions*. Presses Universitaires de Rennes.
- Gulich E., Raible W. (1977) : *Linguistische Textmodelle*, Munich, Fink Verlag.
- Hoffmann L. (2000) : "Thema. Themenentfaltung. Makrostruktur", in Brinker, Klaus, Gerd Antos, Wolfgang Heinemann, Sven F. Sager (éds.), *Text- und Gesprächslinguistik / Linguistics of Text and Conversation. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung / An International Handbook of Contemporary Research* 2. Halbbd. / Volume 2. Berlin/New York: de Gruyter, pp. 344-356.
- Mathesius V. (1929) : "Zur Satzperspektive im modernen English", *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* 84, pp. 202-210.
- Peschel C. (2002) : *Zum Zusammenhang von Wortneubildung und Textkonstitution*, Tübingen, Niemeyer.
- Rastier F. (2006) : "Formes sémantiques et textualité", *Langages* 163, pp. 99-114.
- Riffaterre M. (1953) : "La durée et la valeur stylistique du néologisme", *The Romanic Review* 44, pp. 282-289.
- Riffaterre M. (1973) : "Poétique du néologisme", *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 25, pp. 59-76.
- Sablayrolles J.-F. (2000) : *La néologie en français contemporain*, Paris, Honoré Champion.
- Sablayrolles J.-F. (2003) : "Le sentiment néologique", in Jean-François Sablayrolles (éd.), *L'innovation lexicale*, Paris, Honoré Champion, pp. 279-295.

## Pluriel continu et perception sémantique

Philippe Gréa

Université de Paris X, MoDyCo

Il existe un certain nombre de substantifs qui remettent en cause l'opposition flexionnelle du nombre. L'exemple classiquement avancé concerne les *pluralia tantum* tels que *alentours*, *ténèbres*, *fiançailles* qui n'ont pas de forme singulière possible. D'autres noms, singuliers cette fois, expriment quant à eux une pluralité lexicale qui ne dépend pas non plus de la flexion du nombre. Ce sont les noms collectifs tels que *comité*, *essaim*, *forêt* qui dénotent une pluralité d'éléments (membres du comité, abeilles et arbres), et qui peuvent être eux-mêmes mis au pluriel, de telle sorte qu'on parle alors de pluriel à la « puissance deux » (*comités*, *essaims*, *forêts*).

Ces différents cas de figure (et plusieurs autres dont nous parlerons en détails), en tant qu'ils interrogent la notion grammaticale de pluralité, s'insèrent dans une problématique philosophique plus générale qui met en scène le couple unité/pluralité. Ce couple fort ancien appartient à une tradition qu'on peut au moins faire remonter à Zénon, et qui traverse toute l'histoire de la philosophie.

Récemment associée au couple continu/discontinu, la problématique va jusqu'à investir des disciplines fort différentes, comme la psychologie et les mathématiques.

Le point de vue linguistique traite cette problématique dans des termes qui lui sont spécifiques, mais dont nous montrerons qu'ils peuvent apporter un éclairage différent. En particulier, la tradition grammaticale cognitive française, à savoir la psychomécanique de Guillaume et la grammaire de Damourette & Pichon, a mis au point un dispositif terminologique et conceptuel original permettant d'unifier ces différents phénomènes sous l'étiquette générale de *pluriel continu*, expression dont on remarquera qu'elle revient à fusionner les deux couples unité/pluralité et continu/discontinu ou bien celle de *pluriel interne*, expression qui renvoie d'une certaine façon à la relation partie-tout.

Nous porterons notre attention sur les convergences et les divergences entre les deux approches et nous mettrons en relief un certain nombre de limites et de paradoxes. Ce sera pour nous l'occasion d'établir les prémisses d'une autre solution en étendant la notion de pluriel continu à de nouveaux phénomènes et en montrant la productivité de cette configuration. Nous proposerons alors le concept de *texture* pour rendre compte de ce nouvel ensemble de phénomènes et nous montrerons comment cette notion peut trouver sa place dans une sémantique de la perception.

## Le « champ perceptif énonciatif » et la perception d'autrui

Franck Lebas

LRL, Université de Clermont-Ferrand

Depuis Benveniste, Gardiner, Bakhtine, Ducrot, Culioli, etc., les dimensions énonciatives se sont introduites dans les descriptions d'unités, principalement dans le domaine de la morphosyntaxe. Cette implication de la co-énonciation a fait éclater le schéma communicatif Jakobsonien mais n'a pas encore généré d'alternative satisfaisante, capable à la fois d'intégrer les descriptions plus lexicales et de donner à voir la logique générale du comportement langagier.

Pour placer cette alternative en ligne de visée théorique, je propose la notion de « champ perceptif énonciatif » comme environnement pertinent pour le travail énonciatif opéré directement par les marques morphosyntaxiques (détermination, temps et modes prédicatifs, connecteurs, structures syntagmatiques, etc.) et indirectement par les marques lexicales (noms, adjectifs, verbes, adverbes, etc.). Cette notion répond à différentes observations :

- Les opérations énonciatives (présupposition, focalisation, degrés de référenciation, etc.) semblent obéir à des lois analogues à celles du couple perception/action. Plus généralement, la co-énonciation consiste en un permanent ajustement, par le jeu d'actions énonciatives, de la perception d'autrui en tant que co-énonciateur ;
- L'interprétation langagière de l'environnement utilise une « puissance de perception » fournie par l'ensemble de nos pratiques (par exemple, repérer un livre passe notamment par le repérage d'une disposition à un certain type de feuilletage), mais en réalité articulée à un « autrui potentiel » davantage qu'à soi, car toujours *déjà* impliquée dans la co-énonciation et la stéréo-typification.

Autrui semble donc être le pôle organisateur d'un champ de perception énonciative, articulé aux autres champs perceptifs même lorsqu'aucune démarche langagière ne semble engagée. J'utiliserai l'analyse de quelques marques linguistiques pour essayer de définir quelques propriétés nécessaires de ce champ et placer ces réflexions dans un projet plus vaste de description de l'activité de langage.

## Bibliographie

CADIOT, Pierre & VISETTI, Yves-Marie (2001) *Pour une théorie des formes sémantiques – motifs, profils, thèmes*, P.U.F., Paris.

FRACZAK, Lidia & LEBAS, Franck (2009) « Analyse énonciative et pragmatique de l'article dit partitif », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, n°19/20.

LEBAS, Franck (2008) « 'Hyperonyme', 'facette', 'trait catégoriel' : des coquilles dans le *Livre* de la sémantique », *Langages* n°172, p. 88-108.

LEBAS, Franck & CADIOT, Pierre (2003) (éds) « La constitution extrinsèque du référent », *Langages* n°150.

LEBAS, Franck & LONGHI, Julien (2010) « La catégorisation comme rapport à la prédiction et les dimensions linguistiques de l'identité : étude de *droit(e)* et *libéral* », dans « Construction d'identité et processus d'identification », Editions Peter Lang, Bern, p. 495-515.

MERLEAU-PONTY, Maurice (1988) *Merleau-Ponty à la Sorbonne, résumé de cours 1949-1952*, Cynara, Paris.

### **Evidence, expressivité, rythmes et corps : le texte comme objet de perception**

Dominique Legallois  
Crisco - Université de Caen

Dans cette communication, je discuterai de la notion d'hypotypose, non pas pour apporter de nouveaux éléments qui contribueraient à mieux définir cette figure rhétorique, mais pour examiner en quoi l'hypotypose révèle un ensemble de régimes sémiotiques propre à façonner le texte en objet de perception. Ainsi, si l'évidence (*enargeia*) et l'expressivité (*energeia*) constituent des régimes essentiels à l'identification de l'hypotypose, il convient sans doute de leur associer les notions de rythme et de corps pour mieux comprendre une certaine phénoménalité textuelle : le texte est d'abord un *corps* dans la mesure où il est perçu comme possédant un début-un milieu-une fin, ce qui en fait un parcours largement configuré par des tensions d'anticipations et de rétentions, de diagnostics et de pronostics (Baroni 2007), d'ailleurs en œuvre dans la perception même des événements : en cela le texte possède indéniablement, bien qu'à des degrés très divers, une constitution événementielle. Ces phases, généralement conçues par la narratologie en termes de nœud-action-dénouement, constituent des *rythmes* fondamentaux pour le lecteur, dont l'origine pourrait être selon Stern (2005) les premières expériences interactionnelles chez le nourrisson.

Mais les notions de rythmes et de corps sont pertinentes à d'autres niveaux, dans la configuration "hypotyposique" du texte : ainsi, je montrerai à partir des écrits de Michaux sur la mescaline, comment la composition "sensible" de ces textes (allitérations, rythmes périodiques, aposiopèses, etc.) construit une mise en présence du lecteur aux événements, grâce à la perception par le corps du lecteur de ce dispositif essentiellement rythmique. Je discuterai enfin d'une remarque de Deleuze (1984), reprise par Sauvanet (2000), développant l'idée que le rythme est une modalité phénoménologique fondamentale : *le rythme n'est ni auditif ni visuel, le rythme n'est autre que ce qui rend possible l'auditif et le visuel* (Sauvanet, 2000 : 125). Au regard d'une autre figure, la synesthésie – le rapport entre synesthésie et mescaline a été décrit par Werner (1934) – je tenterai de formuler quelques hypothèses sur le rôle de la modalité rythmique dans la constitution du sens linguistique.

### **Bibliographie**

- Baroni, Raphaël (2007) Tension narrative suspense, curiosité et surprise. Ed. du Seuil
- Brun, A. (1999), Henri Michaux ou Le corps halluciné Paris : Institut d'édition Sanofi-Synthelabo
- Deleuze, Gilles (1984) Francis Bacon logique de la sensation , Éd. de la Différence
- Fontanille, J. (2001), « Quand le corps témoigne : voir, entendre, sentir et être-là. Sémiotique du reportage », in Boucharenc, M. & J. Deluche (eds), Littérature et reportage, Limoges, Pulim, 2001
- Gourio, A. & Legallois, D. (2004), « Michaux, témoin halluciné », in C. Dornier & R. Dulong (éd), Esthétique du Témoignage, éditions de la Maison des Sciences Humaines
- Legallois D. (à par.) Linguistique de l'événement mescalinen chez Henri Michaux
- Legallois, D. (à par.) « Présentification, hypotypose et linguistique du témoignage dans Misérable Miracle d'Henri Michaux », in Legallois et Malgouzu, Accréditation du témoignage, Champs du Signe, Toulouse
- Michaux, H. (1956/1972), Misérable miracle, Paris, Poésie/Gallimard
- Revaz, F. (à par.) « L'hypotypose : une figure insaisissable ? », Essai de néo-rhétorique, Université de Fribourg
- Sauvanet, Pierre (2000) Le rythme et la raison, Tome I et II, Kimé

Segarra, M., (1992), « Du rythme en littérature : Michaux contre l'alexandrin » in J.-J. Wunenburger (éd.), *Les rythmes, lectures et théories*, Paris : L'Harmattan, p. 207-214

Stern D. (2005) « L'enveloppe prénarrative : Vers une unité fondamentale d'expérience permettant d'explorer la réalité psychique du bébé », Bernard Golse, Sylvain Missonnier (éds) *Récit, attachement et psychanalyse. Pour une clinique de la narrativité*, ERES

Werner, H. (1934), « L'unité des sens », *Journal de psychologie normale et pathologique*, XXXI, no 3-4, p. 190-205.

## **Perception sémantique, texture du texte et visée(s) discursive(s) dans la constitution du thème perceptif: pour une sémiogénèse des objets discursifs**

Julien Longhi

Université de Cergy-Pontoise, CRTF-LaSCOD

Pierre Cadiot et François Némó (1997) présentent et complètent une théorisation sémantique qui relie les propriétés extrinsèques et la description lexicale : ils plaident ainsi « pour une sémiogénèse du nom » et affirment en particulier qu'il leur « semble indispensable de comprendre qu'il n'y a pas pour la langue de monde sans l'homme et que les mots assument d'emblée un monde avec l'homme, la dynamique interne des mots ayant son origine comme nous le verrons dans cet « avec » » (p.24). Dans cette communication, le principe de sémiogénèse sera réinvesti, pour être appliqué non plus aux noms d'une manière générale, mais à ce que nous avons nommé ailleurs *objets discursifs* (Longhi 2008a, b). Du point de vue théorique, l'apport essentiel visé ici réside dans la contribution des mécanismes textuels et discursifs dans la constitution des propriétés conférées aux objets, ainsi que dans les rapports qu'entretiennent les sujets avec les objets. La thèse défendue sera, pour reprendre partiellement la formule de Cadiot et Némó, *qu'il n'y a pas pour la langue de monde sans discours (tenu par l'homme) et que les mots assument d'emblée un rapport avec leur mise en discours*. A cela, nous ajouterons une théorie du discours inscrite dans une linguistique du sens commun (Sarfati) : un arrière plan doxal antérieur à la prise de parole structure les productions langagières, et modélise différentes positions énonciatives. Ce sont ces positions, et le caractère dynamique de la mise en discours lié aux rapports homme/monde qui en procèdent, qui assoient l'idée d'une sémiogénèse des objets discursifs.

Deux concepts seront centraux dans la compréhension de ce phénomène : ceux de *perception* (Merleau-Ponty 1945) et de *représentation*. En effet, l'activité de nomination se comprend, dans le cadre d'une sémiogénèse discursive, comme cristallisation des perceptions et représentations du rapport à un objet. Il n'y a donc pas dissociation entre nomination d'un objet d'un côté, et perception ou représentation de cet objet de l'autre, mais fondamentalement préhension de cet objet par la nomination élaborée sur et par sa perception et sa représentation. Cette place du sujet, qui s'accompagne d'une mise en valeur du fait énonciatif, conduit à une remise en cause de la notion de dénomination telle qu'elle peut être défendue en sémantique référentielle, au profit de la notion plus dynamique de (ou d'activité de) nomination (Longhi 2008c). La texture du texte (Legallois) et les visées discursives sont considérées comme constituantes du sémantisme des *objets discursifs*, et l'anticipation dont ils témoignent sur leur mise en discours les lie à l'usage, en ce qu'il conditionne les formes linguistiques (Longhi 2009). Les opérations de profilage et le parcours des thèmes et topoï de la matérialité textuelle et discursive fondent la perception sémantique, sur laquelle se déploie la sémiogénèse des objets discursifs. Nous illustrerons ce propos à partir de travaux en cours sur le syntagme *jeune de banlieue*, en le considérant sous l'angle de la sémantisation d'une *mythologie urbaine* (projet CRTF-LaSCoD labellisé MSH Paris-Nord), selon une perspective résolument non compositionnelle de la signification, mais au contraire au regard des modalités perceptives, textuelles et discursives évoquées précédemment.

### **Références bibliographiques**

CADIOT P. & NEMO F. (1997), « Pour une sémiogénèse du nom », *Langue française*, n°113, 24-34.

- CADIOT, P. & VISETTI, Y-M. (2001), *Pour une théorie des formes sémantiques*, Paris, PUF.
- HUSSERL, E. (1957), *Logique formelle et logique transcendantale*, Paris, PUF.
- HUSSERL, E. (1959), *Recherches logiques*, Paris, PUF.
- LEGALLOIS, D. (2006), « Des phrases en elles à l'unité réticulaire du texte », *Langages*, n°163.
- LONGHI, J. (2008a), *Objets discursifs et doxa : essai de sémantique discursive*, Paris, l'Harmattan, coll. « Sémantiques ».
- LONGHI, J. (2008b), « Sens communs et dynamiques sémantiques : l'objet discursif *intermittent* », *Langages*, n°170, 109-124.
- LONGHI, J. (2008c), « Quel petit livre argumentatif au fond de la cour ? Éléments de description argumentative de *livre* », *Langages*, n°172, 71-89.
- LONGHI, J. (2009), « Les *objets discursifs* et le phénomène d'anticipation lexicale en discours : processus de référenciation et argumentativité dans l'activité discursive », *Cahiers du LRL*, n°3, 69-92.
- MERLEAU-PONTY, M. (1969), *La prose du monde*, Paris, Editions Gallimard.
- MERLEAU-PONTY, M. (1989-1945), *La phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel ».
- RICOEUR, P. (1977), *La sémantique de l'action*, Paris, Ed. du CNRS.
- SARFATI, G.-E. (2000), « De la philosophie et l'anthropologie à la pragmatique : Esquisse d'une théorie linguistique du sens commun et de la doxa », *Actes de la journée d'étude du 17 mars 2000 du Groupe d'Etudes en Psycholinguistique et Didactique, Cognition, langue et culture, éléments de théorisation didactique*, Paris, 39-52.

### **Sémiotique et perception en anthropologie: pour une réinterprétation du structuralisme**

Patrice Maniglier  
Université d'Essex

Résumé non parvenu

### **Perception sémantique et perception linguistique - l'*item lexical* comme modèle perceptif du signe**

Régis Missire  
Université Toulouse 2

On prendra comme point de départ le *thème perceptif* tel qu'il a été développé dans le cadre de la conception *morphosémantique* de l'activité langagière (Rastier), pour laquelle le langage, avant que d'être envisagé dans sa capacité à formuler le compte rendu d'une perception anté-linguistique, ou à en témoigner des effets dans ses régularités grammaticales, doit être problématisé en tant qu'il a lui-même à être perçu, sur les plans du signifiant (ce qui est communément admis) comme du signifié (ce qui l'est moins).

On s'intéressera plus particulièrement aux relations qu'une telle conception, qui emprunte ses manières de problématisation aux modèles perceptifs de la Gestalt, entretient, ou pourrait entretenir, avec les dualités saussuriennes les plus reçues (langue/parole ; signifiant/signifié ; syntagmatique /

paradigmatique), et plus largement le concept de signe. On soulignera en particulier que les concepts descriptifs proposés dans le cadre des travaux sur la *perception sémantique* (i.e. l'interprétation entendue comme assignation de sens à une suite linguistique peut être modélisée comme la perception de fonds et de formes sémantiques) ont somme toute été élaborés de manière relativement indépendante des concepts saussuriens précités, ce qui au final laisse pendantes des questions importantes - par exemple : comment comprendre cette élaboration/perception de fonds et de formes sémantiques en quoi consisterait l'activité de langage en relation avec l'hypothèse régulatrice de la distinction langue/parole ? Quel statut assigner au principe d'unités bifaces, dès lors que la perception est posée comme d'emblée *sémantique* ? Comment penser la relation entre des grandeurs dont la manifestation se déploie sur des fenêtres temporelles larges avec l'intuition que les unités, si on les comprend comme des *gestalten*, devraient pourtant se manifester dans des formats permettant la mémorisation ?

On proposera d'apporter des éléments de réponse à ces questions d'ordre général en se situant à un palier intermédiaire d'analyse, en l'occurrence celui désigné par le concept d'*item lexical* dans la tradition linguistique anglo-saxonne. On suggérera en effet que le type de phénomènes auquel permet d'accéder ce concept intrique foncièrement les dualités mentionnées, et permet de proposer un *modèle perceptif du signe* qui tout à la fois les régule et permet de mieux comprendre leur complexité

### **Dualité du lexique, bases morphémiques et adressage lexical**

François Nemo  
Université d'Orléans

Le lexique est en linguistique assez largement considéré comme donné et non comme un objet qu'il faudrait expliquer. Il est même parfois considéré comme le lieu de l'irrégulier et à ce titre comme quelque chose qui ne mérite pas d'être étudié. Contre cette thèse de la poubelle lexicale, on peut admettre dans un premier temps que l'un des rôles fondamentaux de la sémantique est de rendre de la génération du lexique, qu'il s'agisse de polysémie ou de polycatégorialité. Mais il faut aussi pour ce faire et aller au-delà, finir par s'interroger sur le mode d'adressage du lexique, et donc sur les relations qui existent ou non entre lexèmes d'une part et entre morphèmes d'autre part. Après avoir discuté les notions de dégroupement homonymique, de liste et de listèmes, je m'interrogerai donc sur la dimension gestaltiste de l'adressage lexical et l'existence de bases morphémiques.

### **Corrélat électroencéphalographiques des strates de conscience verbale**

David Piotrowski  
CREA-CNRS

Après avoir rapidement rappelé les résultats qui appuient l'interprétation du potentiel EEG « N400 » comme corrélat neurobiologique d'une intentionnalité linguistique, on apportera de nouveaux éléments expérimentaux qui permettent d'établir plus en détail la pertinence d'une analyse phénoménologique des faits langagiers. Très précisément, on verra que les amplitudes de la N400 en fonction de types de tâches cognitives (tâches « physiques », de mémorisation, de décision lexicale, de jugement sémantique...) sont corrélées aux différents niveaux de conscience lexicale que ces tâches sollicitent, à savoir les niveaux de conscience (i) « de son de mot » (le signifiant comme objet d'une visée simplement perceptive), (ii) secondaire (le signifiant du point de vue de sa position dans la structure du champ attentionnel de la conscience), (iii) thématique, (l'objet d'une visée signitive), et (iv) de remplissement (actualisation du sens simplement intentionné). Plus avant, faisant valoir la nécessité d'un processus cognitif préparant et conditionnant l'acte intentionnel linguistique, on montrera que le « Potentiel de Reconnaissance », de latence inférieure à celle de la N400, trouve logiquement sa place dans une perspective phénoménologique qui s'en trouve ainsi consolidée. Par ailleurs, observant que le « Potentiel de Reconnaissance » manifeste à l'instar de la N400 des processus sémantiques, on interrogera ce fait expérimental en regard d'une part, des deux régimes de

signification que Husserl rapporte sous la dénomination de « indicatif » et de « signitif » et, d'autre part, de la théorie saussurienne de la valeur qui articule le sens « 'indicatif » et le sens différentiel.

## **La structure perceptive du sens commun et les institutions de sens**

Georges-Elia Sarfati

Université de Clermont-Ferrand et Université de Jérusalem

La question du sens commun, qui s'origine dans l'histoire de la philosophie, offre nombre de motifs qui intéressent au premier chef la théorie linguistique. La thématization initiale de cette question se présente d'emblée sous le double rapport d'une problématique de la perception et de l'opinion. Cette orientation fournit le point d'ancrage d'une première définition discursive du même concept en tant qu'il désigne la sémiotisation des normes de la praxis. C'est l'un des acquis de la pragmatique topique d'en indiquer l'intérêt pour une théorie générale du sens commun linguistique.

A partir d'exemples représentatifs de cet enjeu, il s'agira d'abord de mieux identifier les niveaux de sémiose du sens commun, en s'interrogeant notamment sur les strates perceptuelles visées par cette sémiose dans l'opération énonciative. Cet examen *in situ* permettra de déduire le mode de structuration typique minimal du sens commun, condition première d'une définition opératoire de son concept.

Mais au-delà de cette caractérisation générale, la question se pose des rapports dynamiques que les sujets parlants entretiennent avec des modes de perception et de sémiotisation particuliers de la praxis, compte tenu de leurs inscriptions dans des sites d'énonciation spécifiques.

Dans la perspective de cette seconde interrogation, on proposera enfin d'élaborer le concept différentiel d'institution de sens, à partir d'un examen des principaux modes d'investissements sémio-perceptifs des communautés de sens. Cette théorisation a d'une part pour objet une meilleure caractérisation de la problématique perceptive en linguistique, et d'autre part de contribuer à l'affinement de l'analyse des mécanismes sémantico-pragmatiques à l'œuvre dans les vastes ensembles discursifs.

*Mots clefs* : perception- sémiose- sémiotisation- sens commun- communauté(s) de sens- institution(s) de sens.

*Bibliographie indicative* :

Cadiot, P.-Visetti, Y.-M., *Motifs, profils, thèmes. Pour une théorie des formes sémantiques*, Paris, PUF, 2001.

Sarfati, G.-E., « *Pragmatique linguistique et normativité : remarques sur les modalités discursives du sens commun* », in *Discours et sens commun, Langages*, n°170, juin 2008, Paris, Larousse, pp.92-108.

Sarfati, G.-E., « *Des normes du sens commun à une politique du sens commun* », in *Normativités du sens commun*, Paris, PUF, 2009, C. Gautier & S. Laugier, pp.161-204.

## **Trois déroulements perceptifs chinois**

Daria Toussaint

Université de Caen

Observons trois traces topokinesthésiques, indices d'un en deçà morphogénétique : le spécificateur, la localisation active, le pictogramme.

1. Comment le spécificateur ponctue une pratique lors d'une quantifiabilisation.
2. Comment la localisation active stabilise un mouvement dans un espace situé.
3. Comment le pictogramme esquisse une dynamique du visible et de l'invisible, du perçu et du vécu.

Construire ce regard constitue une mise en doute d'une vision traditionnelle très souvent ethnocentrique qui exporte une opposition verbo-nominale, une dichotomie sujet-objet, bref une catégorisation grammaticale indo-européenne jusqu'à cette langue d'Extrême-Orient qui, elle, connaît une pratique de la complémentarité, c'est-à-dire une grammaire du vide et du plein.

### **Le perceptuel comme constitutif de quelques formes linguistiques disparates**

Maurice Toussaint

Universidad de Extremadura

Pour situer cette réflexion sur la perception non visuelle en linguistique, il sera dit que le soubassement théorique utilisé, appelé neurosémantique épistémique, est issu d'une critique de la psychomécanique du langage. Bien que l'horizon de cette recherche soit d'ordre neurologique, il sera redit incidemment que l'usage qui est fait du terme *naturalisation* dans l'entour des sciences cognitives, et déjà de *naturel* chez Saussure, conduit à des méprises fâcheuses.

Des traces praxiques et signifiantes de processus perceptuels donneraient consistance et unité à des ensembles apparemment sans commune mesure appartenant, dans une langue donnée, ici le français, à différents niveaux de construction.

Nous avons choisi de porter notre observation et nos interprétations sur, d'un côté, des systèmes sémantiques tels le temps, l'article, la détermination adjectivale, le chiasme dans les écrits scientifiques ou philosophiques, celui de la coénonciation, et de l'autre, des phénomènes qui relèvent de l'iconicité du signe, aussi bien dans la forme mimologique traditionnelle qu'on lui a donnée que dans les structurations vocaliques, très peu étudiées, que tissent les systèmes, à première vue amalgamés, du genre et du nombre dans les langues romanes. L'analyse de ces structures montre qu'elles ne représentent ni des concepts ni des objets. Elles tendent à former des co-constructions réciproques et oscillantes, lieux d'un conflit constitutif entre un corps cognitif et un corps à connaître ; celui-là, n'accédant pas toujours au statut de sujet, ne parvient pas en toute circonstance discursive à maîtriser celui-ci et en faire un objet.

Questions

Est-ce que cette interprétation est fondée ?

Si oui, s'ensuit-il qu'on puisse qualifier ces formes de *phénoménologiques* ?

Ne faudrait-il pas alors faire de la pensée de Merleau-Ponty, non « la recherche d'une voie *moyenne* entre l'empirisme et l'intellectualisme » (Françoise Dastur), mais une *conjonction* de l'un et l'autre ?

Ou bien faut-il se rabattre sur cette interrogation : ces formes ne seraient-elles que des structures isomorphes de l'intelligence sensorimotrice ?

Au cas où l'une et l'autre réponses seraient soutenables, la perceptivité non visuelle de certaines formes sémantico-sémiologiques ne constituerait-elle pas un lieu de réconciliation entre Piaget et Merleau-Ponty – à condition sans aucun doute de tenir compte davantage des inédits de MMP que de *Sagesse et illusions de la philosophie* ?

### **Réflexions sur les théories de formes sémantiques**

Y.M. Visetti

CREA-CNRS

Les théories dynamicistes de *champs* et de *formes* jouent naturellement un rôle de médiation objectivante, entre d'une part une phénoménologie herméneutique de l'expérience (primat de la perception et de l'intersubjectivité), et d'autre part les herméneutiques (ou les pragmatiques) publiques propres aux arts et aux sciences des textes, de la culture, de la société. La relation entre perception et langage se voit ainsi différemment pensée ; et les oppositions habituelles entre perspectives individuelles et sociales se trouvent plus facilement surmontées, dans la mesure où les formes en cause sont celles d'une expression et d'une pratique indissolublement normées et adressées.

Théories des formes et des champs, donc, mais, insistons-y, théories *sémiotiques*, c'est à dire impliquant toujours de dégager un plan spécifique de manifestation, perçu et travaillé comme tel par les protagonistes, et non pas seulement à titre instrumental au service de l'action ou de la thématization.

Un certain nombre de chercheurs ont peu ou prou adopté ce type de perspective en linguistique, plus particulièrement à des fins d'analyse en sémantique. Il en résulte au moins autant de versions, qui font paraître au fil des années diverses options logiques, plus ou moins fidèles aux lignées génétiques évoquées dans les intitulés (qu'il s'agisse de courants linguistiques, de théories de la perception, ou de philosophies du langage).

L'exposé s'attachera à situer notre *théorie des formes sémantiques*, en motivant certains des choix que nous avançons avec P. Cadiot. Parmi les rubriques possibles : synthèse d'une théorie des formes et d'une théorie de la thématization ; continuisme et dynamicisme ; types de généralité ; opposition morphème/lexème ; valeur et différentialité ; notions de classe, d'afférence et de domaine ; unification et polysémie ; motifs et topoï ; construction et item lexical ; phases du sens et distinction fond/forme ; sèmes, isotopies et motifs.

Au-delà de l'inévitable plaidoyer *pro domo*, on tâchera de donner des moyens de mieux pluraliser l'espace problématique (comment, et à quoi bon, construire une théorie des formes sémiotico-sémantiques). Or, si les termes du débat ont bien changé, les polarités sans doute moins. Entre une linguistique conçue comme une esthétique des genres et des œuvres, et une autre vue plutôt comme une esthétique modale des champs de la parole. Entre un premier paradigme, dominé par un rapport au *texte* comme *connaissance interprétante* ('herméneutique') des *conditions linguistiques d'un sens à produire* ('rhétorique'), et un second, provisoirement qualifié de *rhétorico-pragmatique*, où prime l'enjeu d'une relation à autrui, inséparable d'une demande/destination/sanction qui transite par lui : avec l'obligation d'une prestation de formes commandée par ce lien, et l'événement d'une relance dans le cadre d'une intrigue du sens, sensible y compris dans l'usage désinvolte ou *désœuvré* de la langue.